



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E53574

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2027

ÉDITÉ LE

17/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 11/03/2024
10 000

Raison sociale : ENTREPRISE DUBY

68 RUE DE LA CROIX COLIN
01750 REPLONGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 1987 B 00034

Téléphone : 03 85 31 01 69

Fax :

Siret : 339 956 872 00032

Portable : 06 07 45 13 27

Code NACE : 4331Z

Site Internet : <http://www.duby.fr>

Numéro caisse de congés payés : 4300266

E-mail : c.duby@duby.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-110776

Responsabilité légale :

HCG DUBY (891 310 955) / DUBY CLAIRE DIRECTEUR GÉNÉRAL / DUBY
GUILLAUME PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-110776

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	25/06/2025
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	18/06/2024
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	18/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.